



Cop 22

Le Maroc joue son entregent diplomatique

► Le Togo participe à l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables

Le Maroc veut réintégrer l'Union africaine (UA) et il y est, sinon presque. En initiant, en marge de la 22ème Conférence de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP22) qui se tient sur son territoire, une réunion de chefs d'Etat africains hier mercredi à Marrakech, le Maroc qui entend y défendre les intérêts de l'Afrique...

P3

DOSSIER



Numéros Verts Quelles utilités ?

Le Togo, à l'instar des plusieurs autres pays dans le monde, dispose de certains numéros qualifiés de « numéros verts » lesquels peuvent rendre service à la population en cas de besoin ou en temps de détresse. Qu'est donc d'abord un numéro vert, qui peut l'utiliser ? En terme de circulation routière, quel est le bilan de l'an 2015...

PP 6&7

PARTENARIAT

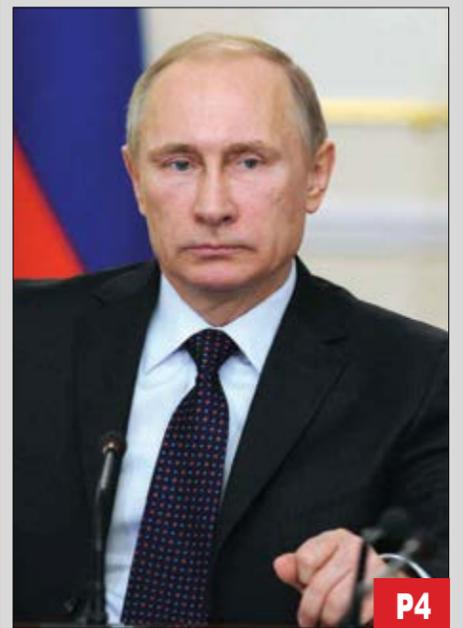
Du matériel informatique pour le HCRRUN



P11

INTERNATIONAL

Russie / CPI Moscou se retire



P4

EDITORIAL

Le problème essentiel de la décentralisation

Ces trente dernières années, le Togo a marqué, comme un désengagement dans le domaine de la politique de décentralisation. Cette défaillance de la décentralisation - appelons-le ainsi - n'a pas cependant masqué des velléités ternes et impitoyables venant des communautés à la base, qui sont normalement les premiers bénéficiaires et privilégiés de toute politique de décentralisation. De sorte que si l'on reconnaît...

P 3



Bénin / Cocainegate
Ajavon dénonce
une machination du
pouvoir

P 4



Innovation
Le Togolais Sam Kodo
crée un ordinateur à
énergie solaire

P 5



Mode
Le Festival Essence
s'est transporté en
Afrique

P 9



Togo/CAN 2013
A quand les
comptes ?

P 10



Construction d'unités
de secours
Dons du MERF aux
sapeurs-pompiers

P 11



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_
LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3^e Mson avant
Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :
Carlos Amevor
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Rachidou Zakari
Alexandre Wémima
Elom Hounkpati

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:
Dédé Babanawo

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Distribution :
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

Droit / Religion

La liberté religieuse, un sacré acquis au Togo

La Fondation Aide à l'Église en détresse a publié début novembre un rapport préoccupant sur la liberté religieuse dans le monde. Dans la liste des pays montrés du doigt, le Togo n'y figure pas. « Selon ce rapport, dans 23 pays, des hommes et des femmes sont persécutés pour leur foi ; et dans 12 de ces pays, depuis 2014, les persécutions religieuses se sont aggravées. Dans 15 autres nations, des violations flagrantes de la liberté de culte ont été observées ».

L'Afrique et l'Asie sont les deux continents les plus touchés. La liste des pays cités par le rapport est longue. Ainsi, en Érythrée, 3000 chrétiens sont emprisonnés à cause de leur foi ; au Pakistan, « un attentat le dimanche de Pâques a fait 78 morts. Au Niger, au Nigéria, au Soudan, les victimes des extrémistes de Boko Haram ne se comptent plus. Au Bangladesh, on déplore 48 meurtres dans un intervalle de 18 mois ». Le Togo qui n'est pas cité par le rapport récolte ainsi les fruits de la liberté religieuse qu'elle promet. Le pays autorise chaque citoyen à exercer sa foi et voit depuis plusieurs années les confessions religieuses cohabitées

dans un climat de paix.

Cette liberté religieuse est consacrée par la Constitution togolaise. En son article 11, la loi fondamentale du Togo stipule que « Nul ne peut être favorisé ou désavantagé en raison de son origine familiale, ethnique ou régionale, de sa situation économique ou sociale, de ses convictions politiques, religieuses, philosophiques ou autres ».

L'Etat donne ainsi la possibilité à chaque Togolais de choisir librement sa religion et de ne pas être inquiété. En plus, des conditions sont créées afin qu'il existe parmi les citoyens de religions différentes une acceptation et une attente. Il règne également parmi les confessions religieuses un respect mutuel. Des rencontres d'échanges sur la liberté religieuse sont régulièrement organisées. Des actions qui favorisent au Togo un climat de paix où l'on bénéficie d'une réelle liberté religieuse.

Depechestogo.com

Doufelgou / Don de bœufs aux agriculteurs

L'ONG Complexe Agro-Pastoral Echo des Jeunes Ruraux (CAP-EJR) a remis le 11 novembre 2016 à Broukou des bœufs aux producteurs identifiés dans le secteur des cultures attelées. Cette opération vise à améliorer les capacités techniques et matérielles de production des agriculteurs. Elle se situe dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Travail Budget Annuel (PTBA) 2016 révisé du Projet d'Appui pour le Développement Agricole (PADAT) du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique. Pour Koudina Tomfey, le coordonnateur du CAP-EJR ce projet va contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des petits producteurs agricoles à travers l'adaptation de la production agricole aux changements climatiques.

Wawa / Mobiliers de bureau pour écoles

Le lycée de Gbadi N'Kougna et le CEG de AgboKopé ont bénéficié le 09 novembre dernier de mobiliers de bureau. D'un coût global d'environ 13 millions de francs CFA, ce mobilier est composé de table bancs, de chaises, de fauteuils, d'étagères. Le don est financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et Plan International et a pour finalité d'augmenter la capacité d'accueil des établissements scolaires bénéficiaires.

En réceptionnant le matériel, les Comités de Gestion des Ressources de l'Établissement Secondaire (COGERES) ont, au nom des parents d'élèves, remercié les donateurs pour ce geste qui vient répondre aux besoins en matériel mobilier pour cette rentrée scolaire où le nombre d'élève devient croissant.

Tchaoudjo-Assainissement / Kits de travail aux JDS

L'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) a offert le 11 novembre dernier des kits de travail aux jeunes déscolarisés de la ville de Sokodé (JDS). Le matériel est composé entre autres de gans, de gilets, de cache-nez, de seaux, de coupe-coupe, de balais, de bottes, des brochettes, et des boîtes à pharmacie.

La directrice de l'ANADEB région centrale Wenbédigni Essoh Fleur a indiqué que le matériel de travail va permettre aux 273 jeunes volontaires de Sokodé d'oeuvrer à l'assainissement de la ville afin d'offrir un cadre de vie sain aux populations.

Zio / Le projet « alerte prison » lancé

Le projet « alerte prison » a été lancé le 10 novembre dernier à Tsévié à l'intention des détenus. Il est initié par le Collectif des Associations Contre l'Impunité au Togo (CACIT) qui ambitionne de prévenir la récidive et de promouvoir la réinsertion sociale des détenus.

Le projet prévoit la mise en place d'un club composé de 20 détenus qui deviendront des pairs éducateurs, après leurs formations sur des thèmes tels que : une meilleure vie après prison, la prison me prive de ma liberté mais pas de ma dignité, prisonnier un jour leader pour toujours. Ils seront également outillés sur l'assistance juridique et le suivi des dossiers, l'orientation professionnelle et inclusive.

Haho / Eradication des pratiques coutumières

Les populations des cantons de Kpédomé et de Wahala ont organisé les 10 et 12 novembre des cérémonies d'éradication des pratiques coutumières néfastes de veuvage. Les cérémonies ont été marquées par les libations aux mânes des ancêtres. Elles ont été exécutées par le chef des prêtres traditionnels de Haho, Hounaga Amégassi qui a imploré la clémence des mânes des ancêtres en vue de l'éradication des pratiques coutumières néfastes de veuvage. Le prêtre a également demandé aux ancêtres d'accepter la réduction de la durée des rites de veuvage à huit jours. Ces actions en faveur du droit moderne prônent le respect et la dignité des veuves et veufs, leurs droits sexuels et leurs droits au partage équitable de biens successoraux.

Cinkassé / Rencontre OTR-Opérateurs économiques

Une délégation de l'Office Togolais des Recettes (OTR) a sensibilisé le 10 novembre dernier les contribuables de la préfecture de Cinkassé sur le civisme fiscal. La sensibilisation s'inscrit dans le cadre d'une campagne nationale de l'OTR dénommée « Ma contribution ». Elle ambitionne d'amener les opérateurs économiques à payer sans contrainte leurs taxes et impôts.

Les agents de l'OTR ont aussi éclairé les contribuables de Cinkassé sur une meilleure collaboration avec l'administration fiscale. Ils ont indiqué que chacun doit apporter sa pierre à la construction du pays grâce au paiement des impôts.

Rassemblés par Elom H.

Neutralité positive

...qu'il n'y a pas eu de progrès du côté des gouvernants pour solutionner ces problèmes et aller à des élections locales et donner le pouvoir aux citoyens de la base de pouvoir se donner librement leurs élus, l'on est en même temps contraint d'observer qu'il n'y a eu aucun effort venant de ces dernières de pouvoir surmonter de simples problèmes d'égo, de réussir un dépassement de soi, pour envisager des actions solidaires, cohérentes et unanimes capables de porter haut leurs communautés et de leur donner raison, une fois que le gouvernement se retrouve face à l'urgence de faire la décentralisation.

C'est ainsi qu'au lieu de marquer des progrès, ces communautés marquent plutôt des regrets et des régressions. Avec leurs divisions profondes, viscérales, inimitiés quasi incurables avec d'autres voisines, etc. Résultats des courses ? Nous nous retrouvons toujours avec cette urgence impérieuse, que très peu de localités et communautés, sont capables de réaliser, dans la paix, l'union et l'apaisement et la réconciliation...gages indiscutables de développement de ces dernières. N'oublions pas que par décentralisation, nous voulons dire

la capacité du gouvernement et des services publics à créer le cadre économique, social et juridique qui encouragera la croissance économique et permettra à tous les citoyens d'y participer. Toutes les preuves montrent que le sous-développement et la pauvreté ne peuvent pas reculer sans croissance économique.

La question est en suspens depuis plusieurs mois, depuis l'annonce de la création de nouvelles préfectures et communes et depuis l'introduction d'un projet de loi à l'Assemblée nationale sur ce sujet par l'ADDI.

Mais, depuis le silence est pesant et lourd. C'est peut-être dans la logique de rompre l'omerta, que le dernier conseil des Ministres a annoncé qu'un atelier sur la décentralisation sera organisé par le ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales le 06 décembre 2016. Et que l'atelier, regroupera plus de 200 participants venant de tous les horizons de notre nation. Mais cette proposition du gouvernement, loin de nous calmer, nous attise, elle relance de plus belle le débat.

Dieudonné Korolakina

Cop 22

Le Maroc joue son entregent diplomatique

► Le Togo participe à l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables

Le Maroc veut réintégrer l'Union africaine (UA) et il y est, sinon presque. En initiant, en marge de la 22ème Conférence de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP22) qui se tient sur son territoire, une réunion de chefs d'Etat africains hier mercredi à Marrakech, le Maroc qui entend y défendre les intérêts de l'Afrique face au réchauffement, ne joue pas moins son entregent diplomatique dans la logique de son retour au sein de l'Union africaine.



Le Roi Mohamed VI et Faure Gnassingbé

Une trentaine de chefs d'Etat africains dont Faure Gnassingbé du Togo se sont retrouvés dans ce cadre hier. Un cadre qui veut donner une nouvelle impulsion à la lutte contre le réchauffement et à la « construction d'un modèle de développement durable » sur le continent, selon le Maroc qui entend jouer le porte-voix de ces pays du Sud, particulièrement exposés au

réchauffement, afin qu'il soit désormais possible de bénéficier d'un soutien financier et technique urgent pour renforcer leurs capacités et s'adapter aux changements climatiques.

Le Togo joue sa carte

Le Togo qui ne représente que 0,02% des émissions mondiales, était présent à cet important rendez-vous. Dans le cadre

de son séjour à Marrakech pour le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a participé hier mercredi à la conférence sur la mise en œuvre de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables (IAER). Pour cette conférence sur la mise en œuvre de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables (IAER), plusieurs chefs d'Etat africains étaient présents. La rencontre a été organisée par le Président de la République de Guinée, SEM Alpha Condé, en sa qualité de Coordonnateur pour les énergies renouvelables.

L'Initiative africaine pour les énergies renouvelables (IAER) est un effort significatif dirigé et pris en main par l'Afrique pour accélérer et augmenter la domestication de l'énorme potentiel des énergies renouvelables du continent. Sous mandat de l'Union Africaine et approuvée par les Chefs d'Etat et de gouvernements africains sur les changements climatiques (CAHOSCC), l'initiative a pour objectif l'atteinte d'au moins 10 GW de capacité nouvelle et additionnelle de production d'énergie à partir de sources d'énergies renouvelables d'ici 2020, et de mobiliser le potentiel africain pour produire au moins 300 GW d'ici 2030.

Les discussions ont porté, entre autres, sur les systèmes d'énergies renouvelables qui permettront à l'Afrique de soutenir des stratégies de développement sobres en carbone tout en renforçant la sécurité économique et énergétique. L'IAER qui est dans sa première phase après celle de déploiement, veut atteindre au moins 10GW durant la période 2017-2020. L'IAER est mise en application par une structure indépendante sous la coordination du président guinéen. L'initiative reçoit l'appui de l'Union européenne.

Le Togo, de la COP 21 à la COP 22

Le Togo a amorcé le processus d'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification de ses politiques de développement. Un plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNACC) a été élaboré à cet effet et le document de planification a été validé au cours d'un atelier national organisé les 25 et 26 octobre 2016 et a regroupé les acteurs locaux et les secteurs concernés par les changements climatiques.

L'élaboration du document PNACC a été faite avec l'appui financier du fonds pour l'environnement mondial et du gouvernement allemand. Il a été accompagné techniquement par la GIZ. Le PNACC bénéficiera, pour sa

mise en œuvre, du Fonds d'Adaptation conformément aux décisions prises pour soutenir la mise en œuvre de l'accord de Paris.

Il convient de préciser, qu'avant cet accord, des mécanismes financiers avaient été établis sous la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) pour accompagner les pays en développement et en particulier ceux les moins avancés, dont fait partie le Togo, pour mettre en œuvre des actions urgentes d'adaptation aux changements climatiques afin d'accroître la résilience des populations les plus vulnérables.

Le Fonds Vert Climat (FVC) établi depuis Copenhague et qui a fait l'objet des discussions approfondies à Paris, est destiné à financer aussi bien les questions d'adaptation que celles de l'atténuation sur une base paritaire.

Suite à la COP21 de Paris, le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) a entamé le processus de mise en place d'un cadre institutionnel sur ce fonds, conformément aux décisions de la COP21, en instituant notamment l'Autorité Nationale

Désignée (AND) pour le Fonds Vert Climat et l'entité nationale de mise en œuvre ayant les capacités de mobilisation des ressources et d'accompagnement. Cette entité devra justifier d'une politique de bonne gouvernance. Ce cadre institutionnel a pour objectif de faciliter les procédures d'accès au fonds vert climat.

Pour cela, des séances d'information et de sensibilisation ont eu lieu à l'endroit des institutions potentiellement éligibles à ce mécanisme financier.

Dans le cadre du fonds vert climat pour le climat, le Togo vient de bénéficier d'un appui financier à hauteur de trois cent mille (300 000) dollars US pour se préparer à capter les fonds disponibles au niveau du Fonds Vert pour le Climat. En vue de la mise en œuvre du PNACC, le Ministère de l'Environnement et des Ressources

Forestières a également entamé le processus d'accès à l'éligibilité à d'autres mécanismes financiers. Ce qui permettra de bénéficier de trois millions (3.000.000) de dollars US pour mettre en œuvre le plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNACC). Aussi, sept (7) projets sont-ils en cours de préparation dans le cadre du fonds vert pour le climat. Ces projets couvrent les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, de l'érosion côtière et de l'économie bleue.

TM

Budget gestion 2017

Le Togo monte la barre à 1.218,7 milliards F CFA

Le Conseil des Ministres du lundi 14 novembre 2016 a planché sur deux projets dont celui de la loi de finances gestion 2017. Pour la première fois, la loi de finances du Togo prévoit un budget de plus de 1000 milliards CFA.



Sani Yaya, ministre de l'Economie

Pour la loi de finances gestion 2017, les ressources inscrites connaissent une hausse de 26,6 % par rapport à 2016. En effet, les ressources sont estimées à 1218,7 milliards contre 962,8 milliards en 2016.

En outre, les prévisions budgétaires s'équilibrent en ressources et en charges à 1.218,7 milliards de F CFA. Le gouvernement annonce des recettes budgétaires de 806,5 milliards de F CFA et des recettes de trésorerie de 412,2 milliards de F CFA.

Notons que les dépenses budgétaires 2017 se chiffrent à 839,8 milliards contre 808,1 milliards en 2016, soit un accroissement de 3,9%. Les charges de trésorerie passeront à 378,9 milliards de FCFA en 2017 contre 194 milliards en 2016.

Notons également que les recettes de trésorerie prévues sont à hauteur de 412,2 milliards en 2017 contre 212,8 milliards en 2016.

TM



International

Russie / CPI

Moscou se retire

Nouveau coup dur à la Cour pénale internationale (CPI) qui a ouvert le mercredi 16 novembre 2016 sa 15ème session de l'Assemblée des Etats parties au Statut de Rome. Cette fois-ci, la Russie, un allié de haut niveau, même si elle n'a pas ratifié le traité, annonce son désir de ne plus faire partie de cette instance internationale taxée de partielle par plusieurs chefs d'Etat africains



Vladimir Poutine

Hier, c'étaient des Etats africains, notamment la Gambie, le Burundi et l'Afrique du sud qui marquaient leur volonté de se retirer de la CPI. Aujourd'hui, c'est au tour de la Russie qui doigte également la partialité de cette institution, ainsi que son inefficacité au regard des objectifs qui lui ont été fixés. Pour le ministre Russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov, « la Cour n'a pas été à la hauteur des espoirs qui ont été placés en elle et n'est jamais devenue une institution véritablement indépendante et faisant autorité en justice internationale, poursuit le ministre. De fait, en 14 ans d'activité de la CPI, elle a seulement prononcé quatre verdicts, en dépensant malgré cela plus d'un milliard de dollars ». L'élément déclencheur de ce désamour vient de la publication lundi 14 novembre 2016 du rapport sur la guerre en Ukraine et en Crimée, conflits où Moscou serait impliqué et soupçonné de crime de guerre. En effet, la diplomatie russe reproche à la CPI de se focaliser sur les crimes présumés commis par les milices ossètes et les troupes russes en Géorgie lors de la guerre ayant opposé les deux pays en août 2008, passant selon elle sous silence ceux commis par les troupes géorgiennes.

Une situation qui n'encourage et ne rassure pas Moscou, qui avait seulement signé en 2000 le Statut de Rome, à aller vers la ratification. Sur le plan international, cette position d'un Etat asiatique relance un peu les débats sur la suspicion d'un retrait purement africain de la CPI, mais elle conforte la position de ceux qui estiment que ces retraits ne sont qu'une fuite de responsabilités des pays qui violent impunément les droits humains fondamentaux.

Alexandre Wémima

Burundi / Droits de l'homme

Le FIDH dresse un bilan macabre de la crise

La Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme (FIDH) et son partenaire burundais la Ligue Iteka ont produit un rapport intitulé « Répression aux dynamiques génocidaires ». Sur 200 pages, les organisations détaillent de manière presque exhaustive la chronologie de la crise burundaise depuis les premières manifestations pacifiques contre le troisième mandat du président Nkurunziza en avril 2015. En s'appuyant sur la somme des rapports des Nations unies et des ONG, mais surtout sur de nombreux témoignages, elles dressent le bilan macabre d'un an et demi de répression.

Dans un Etat qui a pris un virage « totalitaire » et installé un « système de surveillance massif », selon le rapport, le plus précieux sont ces témoignages souvent recueillis dans la clandestinité. A travers ces voix, la Fidh dresse un bilan : plus de 1 000 morts en un an et demi de répression.

« Je suis allé dans mon salon, et j'ai attendu qu'ils me tuent », raconte un habitant de la capitale. Un survivant raconte la torture généralisée : « Du sang a coulé de partout, des yeux, de la bouche, du sexe. Ils ont cru que j'étais mort et m'ont laissé là ». Une terreur qui ne connaît pas de frontière : près de 310 000 personnes ont été forcées à fuir comme cette exilée qui dit recevoir des appels anonymes. « Ils me disent : on va vous mettre là où les autres sont allés ».

Quant aux arrestations, « nous avons arrêté de les



Florent-Geel, responsable de la FIDH

compter », souffle l'un des derniers observateurs sur le terrain. Des centaines de personnes sont portées disparues. « Les enfants me demandent où est papa », témoigne la femme d'un opposant.

Les responsables sont désignés et les institutions internationales exhortées à réagir. Mais alors que la diplomatie échoue à renouer le dialogue et que Bujumbura coupe les ponts avec la communauté internationale, l'espoir d'une sortie de crise s'éloigne chaque jour un peu plus.

Rfi.fr

Gabon-Guinée Equatoriale/ Conflits frontaliers

La CIJ pour trancher

Le Gabon et la Guinée Equatoriale ont finalement trouvé un accord de s'en remettre au jugement de la Cour internationale de justice de la Haye pour régler définitivement le différend qui les oppose depuis plus de 4 décennies à propos des Iles Mbaní et de certains îlots voisins, réputés riches en pétrole dans le Golfe de Guinée.



Teodoro Obiang Nguema, Ban Ki-moon et Ali Bongo Ondimba

L'accord a été signé ce mardi 15 novembre 2016 à Marrakech, en marge de la conférence sur le climat COP22, par le président gabonais Ali Bongo Ondimba et son homologue équato-guinéen Teodoro Obiang Nguema, avec comme « témoin » le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon.

« En signant le compromis, les deux parties prennent formellement l'engagement de soumettre ce différend à la Cour internationale de justice, conformément au document cadre sur la médiation, signé en 2009 », affirme le communiqué signé des deux présidents qui ont par-là réaffirmé leur détermination réciproque de régler le différend frontalier opposant leur deux pays par les voies juridiques et dans un esprit de confiance mutuelle et de respect.

Satisfait de cette nouvelle entente qui devra régler définitivement cette question qui empoisonne les relations entre les deux pays, le président Ali Bongo a salué la contribution des médiateurs onusiens, notamment Jeffrey Feltman pour l'engagement dans ce dossier.

T.M.

Bénin / Cocainégate

Ajavon dénonce une machination du pouvoir

Quelques jours seulement après sa relaxe, le riche homme d'affaire franco-bénois Sébastien Ajavon revient, dans une interview accordée aux journalistes du « Le Monde », sur ce qu'il appelle une « machination pour ternir son image » de la part du pouvoir. Mais pour l'ancien allié de Talon, avec cette affaire de conspiration contre sa personne, il préfère s'éloigner de la gestion du pouvoir Talon.

En effet, pour Sébastien Ajavon, il est clair qu'il s'agit d'une machination des plus hautes autorités béninoises contre sa personne. Sinon, affirme-t-il, « Comment ont-ils su qu'il y avait de la drogue dans les conteneurs ? ». Citant le directeur des services de renseignements béninois Pamphile Zomahoun comme ayant fourni l'information à la gendarmerie, Sébastien Ajavon exige purement et simplement que Patrice Talon

sévisse et que des « têtes tombent ».

Pour lui, cette affaire n'avait qu'un seul objectif : l'humilier et lui créer des problèmes parce qu'il devenait trop gênant pour le pouvoir qu'il a pourtant aidé à installer. C'est pourquoi, l'ancien allié de Patrice Talon à la présidentielle passée affirme ne plus être mêlé « ni de près, ni de loin » à la gestion du pouvoir qui d'ailleurs n'a pas respecté l'accord qui le liait au président Talon. Il



Sébastien Ajavon

estime avoir le temps nécessaire pour réfléchir à une éventuelle candidature en 2021, mais pour le moment, l'heure est à restaurer son image et il invite le président Talon à sanctionner ceux qui ont monté cette cabale contre lui.

A.W.

Innovation

Le Togolais Sam Kodo crée un ordinateur à énergie solaire

Le Steve Jobs togolais Sam Kodo, s'est encore une fois illustré avec une innovation. Cette fois, il a créé un ordinateur intégré à un sac alimenté par l'énergie solaire et capable de se connecter à internet.



Le prototype du SmartBag

Selon de récentes statistiques, plus de la moitié des Africains n'ont pas accès à internet et à l'électricité, malgré les efforts d'améliorations constatés dans certains pays du continent. Pour l'inventeur togolais Sam Kodo, l'une des solutions

à ce problème est le SmartBag. C'est un ordinateur « intelligent », intégré à un sac alimenté par l'énergie solaire et capable de se connecter à internet. Intégrant des cellules solaires pour se recharger le jour, les prototypes déjà disponibles offrent plus de 5 h d'autonomie. Ils ont un écran tactile, peuvent se connecter à internet grâce à une clé 3G, une carte intégré Wifi et un port réseau RJ45. « J'ai constaté que beaucoup d'étudiants n'avaient pas à leur disposition un outil de travail informatique pour leur recherches. Ayant constaté ce problème avec mon équipe nous avons développé Smart Bag, qui est à moindre coût, facile d'utilisation et se connectant aisément sur le net avec un système d'exploitation basé sur Linux (Débian et Ubuntu). SmartBag est le premier Sac connecté. Même Steve Jobs ou Samsung n'ont jamais pensé à ce concept si innovant. Ce projet est destiné à tout le monde sans exception et changerait notre façon d'interagir avec le monde virtuel. En le dotant de l'énergie solaire il fonctionne presque grâce à de l'énergie libre et infinie, ce qui le rend écologique et accessible à toutes les couches sociales », explique monsieur Kodo.

Un appel de fonds pour rendre SmartBag accessible à tout le monde

SmartBag est destiné à des populations vivantes dans des milieux reculés, n'ayant pas accès à l'électricité et au matériel informatique. C'est la raison pour laquelle, le Togolais compte mettre son chef d'œuvre sur le marché à très moindre coût. Pour cela, il a lancé un crowdfunding (un appel de fonds) sur internet, afin de trouver le financement-10000 dollars- nécessaire pour améliorer le prototype et le produire en grand nombre.

« Nous recherchons un financement de 10.000\$ ce qui nous permettrait de finaliser le perfectionnement des machines et d'accroître rapidement la production des SmartBags, en payant des machines comme les imprimantes 3D pour faciliter la production et enfin embaucher beaucoup plus de personnes dans notre entreprise », a ajouté le génie togolais.

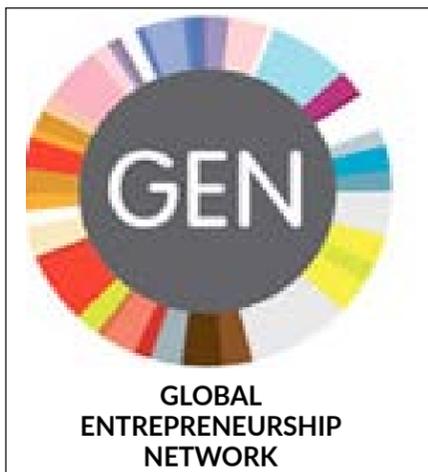
SmartBag est le fruit de 5 ans de dur labeur et de recherches en Informatique, en électronique et en Intelligence Artificiel du prolifique inventeur togolais. Rappelons que l'homme n'est pas à sa première invention.

Rachidou Zakari

Global Entrepreneurship Index 2017

La Tunisie 1ère nation africaine où il fait bon entreprendre

Selon une étude du Global Entrepreneurship and Development Institute (GEDI, Londres), dont les résultats ont été rendus publics il y a quelques jours, la Tunisie est la première nation africaine où il fait bon entreprendre.



42ème à l'échelle mondiale et 1ère sur le plan africain, la Tunisie est l'une des nations où il fait bon entreprendre. En Afrique, elle est challengée par le Botswana et l'Afrique du Sud respectivement à la 2ème et 3ème place. Sur le plan mondial, ils occupent respectivement les 52ème et 55ème positions sur l'ensemble des 137 pays étudiés.

La Namibie occupe la 4ème position, à l'échelle africaine, dans ce classement qui évalue la qualité et les dynamiques des systèmes d'entrepreneuriat, devant le Maroc, l'Algérie, le Gabon, l'Égypte et le Ghana.

À l'échelle internationale, les États-Unis occupent la première marche du podium, devant la Suisse, le Canada, la Suède, le Danemark, l'Islande, l'Australie, le Royaume-Uni, l'Irlande et les Pays-Bas.

Le classement Global Entrepreneurship Index se base sur de nombreux critères dont la perception de l'entrepreneuriat par la

société, le niveau du risque, la qualité de l'éducation, les compétences en matière de création de start-up, le niveau d'usage d'Internet, le niveau de corruption, la liberté économique et la profondeur du marché des capitaux.

Classement des pays africains

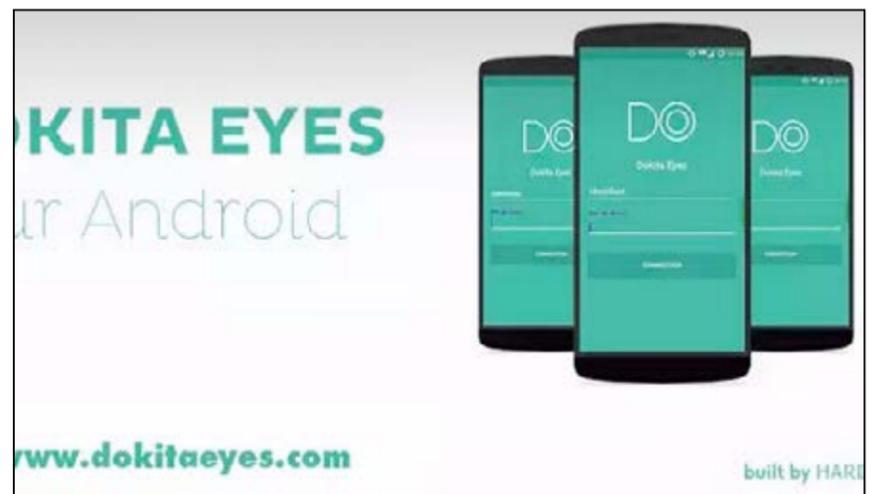
- 1-Tunisie (42è rang à l'échelle mondiale)
- 2-Botswana (52è)
- 3-Afrique du Sud (55è)
- 4-Namibie (60è)
- 5-Maroc (70è)
- 6-Algérie (73è)
- 7-Gabon (75è)
- 8-Egypte (81è)
- 9-Ghana (86è)
- 10-Swaziland (88è)
- 11-Zambie (96è)
- 12-Nigeria (99è)
- 13-Sénégal (102è)
- 14-Rwanda (103è)
- 15-Libye (104è)
- 16-Kenya (107è)
- 17-Ethiopie (109è)
- 18-Côte d'Ivoire (112è)
- 19-Gambie (115è)
- 20-Cameroun (116è)
- 21-Tanzanie (118è)
- 22-Mali (119è)
- 23-Libéria (121è)
- 24-Mozambique (123è)
- 25-Madagascar (124è)
- 26-Angola (125è)
- 27-Ouganda (126è)
- 28-Bénin (127è)
- 29-Malawi (130è)
- 30-Guinée (131è)
- 31-Burkina Faso (132è)
- 32-Mauritanie (134è)
- 34-Sierra Leone (135è)
- 35-Burundi (136è)
- 36-Tchad (137è)

TM

Appsafrika 2016

Une application togolaise à nouveau parmi les finalistes

Appsafrika a rendu public il y a quelques jours, la liste des applications africaines innovantes retenues pour la finale du Challenge Appsafrika 2016. Surprise, dans la catégorie Meilleur prix social et messagerie, on note la présence de l'application togolaise « DokitaEyes », découvert il y a quelques mois grâce au RFI Challenge Apps et mis en ligne le 18 octobre dernier.



C'est certainement l'application togolaise qui aura porté haut le drapeau togolais dans des compétitions internationales durant cette année. DokitaEyes, traduit littéralement « Les yeux du Docteur » est une application développée par Madze Agbetiafa, qui avec son équipe, veut faciliter l'accès au soin de santé dans le pays. L'application permet aux patients de commander des services de santé. Elle se charge de faire les formalités pour le patient mais aussi de le mettre en contact avec le personnel soignant. Dokita permet également aux personnels de santé de suivre à distance leurs patients.

Le projet a retenu l'attention du jury d'experts du Challenge Appsafrika 2016 parmi les 200 autres projets soumis dans différentes catégories. Dans sa catégorie « Meilleur prix social et messagerie », DokitaEyes côtoie les projets Pelichat (Afrique du sud), Logiza (Tanzanie) Jongla (Nigeria) et Vula Mobile (Afrique

du sud). Le concours récompense plusieurs autres catégories à l'instar de la Best African App Award, Disruptive Innovation Award, News & Entertainment Award, l'EducationalAward, FintechAward, Women In Tech Award et bien d'autres. C'est la deuxième fois qu'un projet togolais est retenu à ce concours. En 2015, le projet OMobileFunding, de la Togolaise Emefa Kpegba avait remporté le prix de la Women In Tech.

Soutenu par de grands noms de l'industrie de la Tech tels Uber, Opera, Mobile Monday Afrique du Sud (MOMO), le Forum de l'écosystème du mobile (MEF) et le MMA Awards, Appsafrika est un challenge panafricain qui prime les meilleures applications made in Africa. La cérémonie de remise des prix auquel va prendre part DokitaEyes aura lieu au Cap en Afrique du Sud le 14 novembre prochain.

Tech228.com



Dossier

Numéros Verts

Quelles utilités ?

Le Togo, à l'instar des plusieurs autres pays dans le monde, dispose de certains numéros qualifiés de « numéros verts » lesquels peuvent rendre service à la population en cas de besoin ou en temps de détresse. Qu'est donc d'abord un numéro vert, qui peut l'utiliser ? En terme de circulation routière, quel est le bilan de l'an 2015 au Togo et quels sont les premiers soins à prodiguer à un accidenté ? Reposes dans ce dossier avec Togomatine

Qu'est-ce qu'un numéro vert ?



Une voiture des sapeurs-pompiers

Un numéro gratuit, également appelé numéro vert ou numéro non géographique, est un numéro gratuit pour l'appelant. Le coût de la communication est entièrement pris en charge par le détenteur du numéro.

Les numéros verts sont surtout utilisés dans le cadre de campagne de publicité ou de marketing direct pour les prospects désirant un complément

d'information ou souhaitant passer commande. Ils permettent de faciliter le passage à l'action de la part du prospect.

Les numéros verts doivent être utilisés avec précaution pour éviter des appels entrants hors cible. On évite par exemple d'utiliser ces numéros aux heures où les enfants regardent en grand nombre la télévision.

TM

Secourisme

Aides et appel aux sapeurs-pompiers



Un combiné téléphonique

Porter secours à des personnes accidentées, c'est l'une des tâches que les sapeurs-pompiers s'évertuent à exercer à chaque fois qu'ils sont alertés. Le secours à apporter aux personnes victimes d'un accident ou d'un incendie est une urgence et quand de tels cas se produisent les témoins des faits alertent les services de secours. Ces derniers se dépêchent souvent sur les lieux pour porter secours et

premiers aux victimes avant de les évacuer vers des centres de soins.

Avec l'aménagement des voies à Lomé, on remarque ces derniers temps que la circulation se dégage et devient fluide mais parfois elle est devenue dense et stationnaire durant des heures de pointe. Cette situation cause des problèmes pour des sapeurs-pompiers quand ils sont alertés pour un accident, une incendie

et qu'ils doivent venir secourir ou porter assistance aux populations. Si parfois les pompiers prennent du temps pour arriver sur le lieu d'un accident ou d'un incendie, ils ne sont pas totalement à être blâmés car les voies d'accès aux lieux indiqués sont souvent encombrées. Résultat, on assiste des fois au pire, des accidentés qui ne doivent pas rendre l'âme meurent et des incendies qui vouaient être circonscrits prennent de l'ampleur considérable. Dans le souci d'attirer l'attention des autorités, pour que l'intervention des sapeurs-pompiers sur des lieux d'accidents ou d'incendie soit reconsidérée, il urge qu'une campagne de sensibilisation soit organisée à l'endroit de tous les usagers de la route pour qu'ils cèdent le passage

en temps de besoins aux voitures prioritaires.

En plus de cette requête, qu'un effort soit consenti pour multiplier les casernes des sapeurs-pompiers dans la capitale pour permettre une intervention rapide en temps de détresse.

Aussi que les autorités essaient de former de jeunes volontaires sapeurs-pompiers disponibles à mettre leurs compétences et énergie au service du public pour assurer le service des secours dans chaque quartier afin de s'occuper des blessés en attendant l'arrivée et la prise en charge des professionnels de la santé.

Eros Dagoudi

Sécurité rapprochée pour tous

Un nouveau numéro d'urgence, le 115



Yark Damehane

Résolument engagé pour mener une lutte efficace contre l'insécurité grandissante au Togo, le gouvernement ne cesse d'optimiser la couverture sécuritaire du pays tout en rendant les services de sécurité plus accessibles aux populations.

Le 15 mars 2013, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Col Yark Damehane, a annoncé lors d'une rencontre avec la presse à son cabinet, une série de mesures pratiques.

Il s'agit de la réorganisation du déploiement de la police nationale et la mise en service d'un numéro d'urgence : 115.

Dorénavant, en plus du Commissariat Central, la ville de Lomé est organisée en neuf (09) Commissariats d'Arrondissement de Police dont trois (03) nouvellement créés à Adamavo, Logopé et Adidogomé. D'autres Commissariats d'Arrondissement de Police sont également créés à Atakpamé, Sokodé et Kara.

Selon le ministre de la sécurité, l'implantation de ces nouveaux commissariats de police, répond

au souhait du gouvernement de rapprocher les services de sécurité des populations.

Aussi, pour permettre aux populations de joindre facilement les forces de police et de gendarmerie, il est mis en service, un numéro d'urgence gratuit à savoir le 115.

Depuis le 15 Mars 2013, aussi bien à Lomé que dans toutes les préfectures, il est possible de joindre en cas d'urgence la police ou la gendarmerie en composant le Numéro 115 à partir des réseaux TOGOCEL et MOOV puis bientôt d'un téléphone fixe ou ILLICO.

La mise en service du 115, a rappelé le Col. Yark, ne met pas un terme aux 117 et 172 et aux Numéros ARAIGNEE à quatre chiffres précédemment utilisés.

« A la même date, avec les nouvelles dispositions en cours, les commissariats et les brigades de gendarmerie des chefs-lieux des préfectures seront également joignables respectivement en composant le 117 et le 172 », ajouta-t-il.

S'agissant du 118 (secours incendie), si l'appelant se trouve à Lomé ou

dans la préfecture de la Kozah, il a directement accès aux centres de secours des sapeurs-pompiers de Lomé ou de Kara.

Lorsque l'appelant se trouve dans une autre préfecture, son appel sera reçu au commissariat ou à la brigade de gendarmerie du chef-lieu de la préfecture d'où il émet.

Dans tous les cas, en composant le 118 à partir d'une localité couverte par les réseaux de téléphonie, l'appelant

tombera sur une unité des forces de sécurité.

Le ministre de la sécurité et de la protection civile a saisi l'occasion pour appeler au sens de collaboration, de patriotisme et de civisme de la population afin d'aider les forces de sécurité dans leurs missions.

Il invite les uns et les autres de s'abstenir de tout usage abusif des numéros d'urgence ainsi mis à leur disposition [...]

Extrait, Pa-lunion.com

Incivisme

Les numéros d'urgence mal utilisés

Numéros d'urgence au Togo

Institutions	Téléphone
CHU Sylvanus Olympio	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68/22 25 47 39
Sapeurs Pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie Nationale	117 ou 22 22 21 39
Police secours	177
Commissariat Central Lomé	22 21 28 71

L'incivisme au Togo a atteint son paroxysme et compromet parfois le travail des forces de l'ordre qui ont pour mission d'assurer la sécurité des citoyens en traquant les voleurs et les braqueurs.

Certains citoyens ont pris la vilaine habitude d'appeler la nuit le numéro d'urgence des forces de l'ordre en patrouille, notamment la Gendarmerie et parfois la Police (1255, 1256 ...) pour s'amuser.

Au bout du fil, ces individus prennent plaisir à raconter leur vie, à provoquer forces de l'ordre en patrouille par des

histoires à dormir debout (Je suis au lit, pouvez-vous me trouver une capote; je suis dans un bar, je vous invite; je suis en boîte de nuit et patati patata).

Des messages qui n'ont rien à voir avec l'utilité de ces numéros d'urgence. Le phénomène prend de l'ampleur et perturbe sérieusement le travail des forces de l'ordre la nuit. Il est temps que ceux qui se livrent à ces genres de plaisanteries dont les numéros d'appel s'affichent, selon nos sources, mettent fin à ces pratiques qui sont punies par la loi. A bon entendeur, demi-mot.

Lalternative-togo.com

Bilan au premier trimestre 2016

Augmentation des accidents de la route

Les accidents de circulation ont augmenté de 1.200 cas au 1er semestre de 2016, soit une augmentation de plus de la moitié par rapport au dernier trimestre 2015, selon les dernières statistiques du ministère en charge de la Sécurité.

Il ressort de ces statistiques qu'au premier semestre 2016, les services de la police et de la gendarmerie ont enregistré sur les routes 3.407 cas d'accidents qui se sont soldés par 239 morts, soit une moyenne de 40 morts par mois et 4.116 blessés, soit une moyenne de 686 blessés chaque mois. Durant cette période, 4.572 engins ont été impliqués dans les accidents, soit 3.455 à deux roues, 749 de poids légers et 368 de poids lourds. Le taux

d'implication des engins à deux roues s'élève à 75,57% avec comme bilan 156 morts, soit 67,27% sur les 239 enregistrés et 2.621 blessés, soit 63,68% sur les 4.116 précités.

Les causes de ces accidents sont, entre autres, liés au défaut de permis de conduire, à l'excès de vitesse, aux dépassements et aux croisements irréguliers, aux entrées imprudentes dans la circulation, au non-respect des feux tricolores et aux circulations en sens interdit.

Par rapport au dernier semestre 2015, on note une hausse de 1200 cas d'accidents qui ont fait des morts et des blessés.

Xinhuanet.com

Les premières étapes pour porter secours



Evacuation d'un accidenté

1. Sécurisez le lieu de l'accident et les personnes impliquées

Évaluez les conditions de sécurité et vérifiez qu'il n'existe aucun danger supplémentaire (circulation, incendie, électricité...).

N'approchez le lieu de l'accident que si cela ne présente aucun risque pour vous. Dans la mesure du possible, assurez la sécurité des victimes et des autres personnes présentes.

Si la situation est dangereuse et si vous ne pouvez agir sans prendre de risque, alertez les services d'urgence.

Établissez un périmètre de sécurité autour du lieu de l'accident en attendant l'arrivée des secours.

2. Appréciez l'état de la victime

Présentez-vous et expliquez à la victime ce que vous allez faire afin de la rassurer. Vérifiez qu'elle est consciente et respire normalement. Le pronostic vital est souvent en jeu en cas d'altération de la conscience ou de la respiration. Ces éléments seront à transmettre aux secours.

Croix-rouge.fr

Le code de la route



Un policier réglementant la circulation

Le code de la route ou droit routier est l'ensemble des lois et règlements relatifs à l'utilisation des voies publiques (trottoirs, chaussées, autoroutes, etc.) par les usagers (piétons, cyclistes, deux-roues à moteur, automobilistes, etc.).

Le respect du code de la route est primordial non seulement pour préserver sa propre vie mais celles d'autres sujets. C'est avant tout une question de sécurité personnelle. Et quand on parle de sécurité, c'est une question de vie et les récents accidents de la circulation, qui ont occasionné des pertes en vie humaine, peuvent en témoigner.

Pour prévenir des accidents, la meilleure façon est, tout naturellement, de respecter le code de la route. Rouler à sa droite et à une allure réglementaire, respecter les feux et panneaux de stop, etc.

Et si jamais l'imprévu, un accident, arrive, il est du ressort à titre humanitaire pour des témoins sur les lieux de la scène de porter les premiers

secours aux victimes en alertant les services de secours ou les sapeurs-pompiers.

Si des numéros verts sont mis à la disposition du public pour alerter les services de secours en cas d'urgence, il convient de souligner que cette disposition particulière ne doit pas servir de prétextes pour certaines personnes à déranger les récepteurs d'appels avec des informations inopportunes. A force de procéder de la sorte, ceux qui sont censés apporter du secours à la population en cas de besoins pourront hésiter à ne pas donner des suites à des appels le jour où ce serait des cas avérés. En donnant de la valeur et du respect aux numéros verts dans le pays, nous démontrons notre sens de civisme envers les institutions mises en place et contribuerons dans le même temps à apporter nos pierres à l'édification d'un Togo que nous voulons bâtir pour des lendemains meilleurs et prospères.

TM



Service & détente

Blague: Qui peut nous aider?

J'ai du mal à m'expliquer un problème.
Tu vois une chaussure ki coûte 97.000 f, tu n'as pas d'argent et tu empruntes 50.000f chez ta mère et 50.000 f chez ton père (50.000+50.000)=100.000). Tu achètes la chaussure à 97.000 fcfa et le vendeur te remet 3.000 fcfa comme monnaie. Tu rembourses ton père 1.000f et ta mère 1.000f et tu gardes 1.000f dans ta poche.



(49.000+49.000f)=98.000 plus les 1.000f dans ta poche font au total 99.000f. Où est passé 1.000f qui reste ? Bonne réflexion!

Maintenant tu dois à ta mère 49.000f et à ton père 49000f.

Blague: Le dégustateur

Dans une usine de vin, le dégustateur est mort. Le directeur publie une annonce qu'il en cherche un autre. Un candidat se présente... alcoolique, mal habillé, sale... Le directeur ne sait pas comment le faire partir. Il lui fait passer le test quand même. On lui donne un verre, il boit et dit:



- Vin rouge, Muscat, 3 ans, flanc nord, vinification dans des citernes métalliques.
- Exact. Un autre verre.
- Vin rouge, Cabernet, 8 ans, flanc sud-ouest, futs de chêne.
- Exact.

Le directeur est désorienté et il

fait un clin d'oeil à sa secrétaire qu'elle fasse quelque chose. Elle apporte un verre d'urine. L'alcoolique boit et dit :
- Blonde, 26 ans, enceinte 3ème mois. Et si vous ne m'engagez pas, je dirais qui est le père de cette grossesse.

Blague: Un coiffeur et son client

Un gars se fait coiffer dans un salon quand une jolie go entre et s'assoit. Le gars: bonsoir belle dame, pourrai-je t'inviter à prendre un Pot ce soir???. La go: Désolé je suis mariée. Le gars: hop !!! Laisse ça, tu n'auras qu'à lui dire que tu vas rendre visite à une amie. La go: il faut lui dire toi même il est entrain de te coiffer. Imaginez la suite de sa coiffure... Le coiffeur était obligé de créer un nouveau mode pour le gars.



En voici l'image. Ne riez surtout pas

Photo du jour



Commentez cette photo?

Pharmacies de garde du 14 au 21 /11/ 2016

HANOUKOPE	(HANOUKOPE)	22210115
BOULEVARD	(DOULASSAME)	22216549
CRISTAL	(BE)	22209091
OCEANE	(OCAM)	22226277
KODJOVIAKOPE	(KODJOVIAKOPE)	22218990
MAIRIE	(FACE MAIRIE)	22212639
CAMPUS	(ADEWUI)	22215632
HOPITAL	(TOKOIN-HOPITAL)	22200808
ST PAUL	(NUKAFU)	22224672
FOREVER	(TOKOIN-FOREVER)	22261177
HEDZRANAWOE	(HEDZRANAWOE)	22264961
BAH	(EPP-HEDZRANAWOE)	22260320
FIDELIA	(BE-KPOTA)	22719595
CHRIST ROI	(KAGOME)	22274666
ELI-BERACA	(ADIDOGOME)	22512282
LA REFERENCE	(ADIDOGOME-MADIBA)	23202415
BONTE	(SEGBE-WONYOME)	92948440
DU POINT E	(DJIDJOLE)	22519171
SOLIDARITE	(TOTSI)	22503707
EL SHADAI	(ATTIKOUME-ESTAO)	22514425
CONFIANCE	(GTA)	22424381
VICTOIRE	(AVEDJI-WESSOME)	22457492
ORCHIDEE	(LEO 200)	22474287
ADONAI	(AGOE-PLANTATION)	22500405
CHARITE	(AGOE-NYIVE)	22251260
SHALOM	(AGOE-CACAVELI)	22518760
EMMAUS	(AGOE-ASSIYEYE)	22503055
VERSEAU	(BAGUIDA)	22273453
DE L'EDEN	(BAGUIDA)	22275355

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niçger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assignanto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

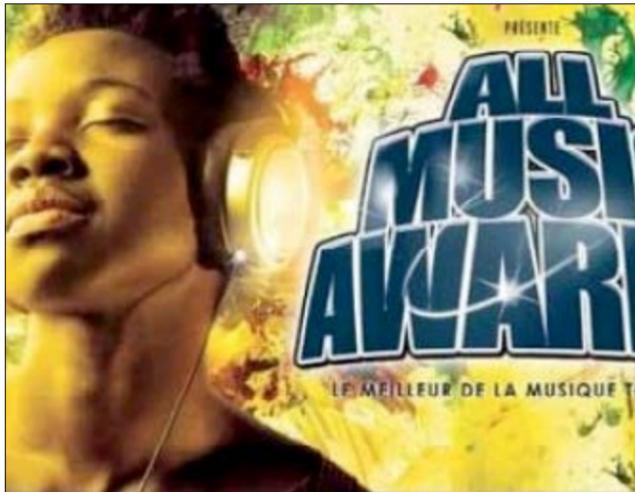
AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Arts & Culture



All Music Awards Rendez-vous en décembre pour l'apothéose

L'événement de récompense de la musique togolaise « All Music Awards » est programmé pour le 23 décembre prochain à Lomé. Il a été lancé le 14 novembre dernier par Arouna Madohona, le directeur de la promotion des Arts et de la culture du ministère de la Communication, et Patrick Blandé, le directeur de la radio Zéphyr.



Le concours de musique « All Music Awards » est une initiative qui consiste à encourager les artistes togolais. Ce concours leur permettra également de réaliser les productions musicales de qualité afin de célébrer et de porter la musique nationale dans toutes ses composantes.

Mr Patrick Blandé, l'un des promoteurs a expliqué que les « All Music Awards » constituent aussi un plateau d'expression de la musique dans son intégrité et dans sa diversité en dehors de sa fonction de récompense.

Au total, seize (16) catégories vont meubler ce concours de haut niveau. Ces catégories sont entre autres : le meilleur tube de l'année, la meilleure musique urbaine, la musique d'inspiration traditionnelle, le meilleur featuring de l'année 2016, meilleur artiste messenger parolier, la meilleure chanson Hip Hop de l'année, meilleur artiste masculin de l'année, la meilleure artiste féminin de l'année, la meilleure chanson gospel de l'année, le meilleur « Beat Maker », la révélation de l'année, le meilleur artiste de la diaspora, le meilleur clip vidéo de l'année, le meilleur réalisateur, le meilleur artiste découverte et le meilleur groupe danse Hip Hop et Kamou.

Les participants seront sélectionnés et évalués par les membres de jury chevronnés. Rappelons que la dernière édition s'est tenue le 18 décembre 2015 à Lomé.

Christelle Agnindom (Stagiaire)

Mode

Le Festival Essence s'est transporté en Afrique

Pour la première fois, le « Festival Essence » s'est tenu sur le sol africain. Initié par Essence Magazine, l'événement qui s'est toujours déroulé en Nouvelle-Orléans aux Etats-Unis depuis 22 ans, a regroupé les amoureux de la mode venus d'un peu partout dans le monde du 8 au 13 novembre dernier à Durban en Afrique du Sud.

Selon les organisateurs, l'événement a permis de connecter les peuples noirs dispersés, à des ambitions communes sur la musique, la mode, l'autonomisation des femmes et l'entrepreneuriat. Le « Festival Essence en Afrique » a également permis aux participants d'assister aux séminaires gratuits sur les thèmes comme « l'autonomisation et le développement personnel ».

Michelle Ebanks, la présidente d'Essence Magazine a affirmé que « Nous souhaitons que la communauté internationale s'intéresse aux artistes locaux, pour leur travail phénoménal et à leurs créations. Nous voulons raconter une histoire à tout le monde sur le grand art local d'Afrique, sur toute l'activité, faire passer le message afin d'attirer plus de clients et avoir plus de succès ».

Les participants ont apprécié vivement l'initiative qui leur a permis enfin de découvrir de nouvelles pratiques et se perfectionner. A cet effet, NyamekaNtonga, styliste sud-africaine a déclaré que « Nous avons beaucoup appris dans le domaine de la mode (le



Une danse traditionnelle au cours du festival

style, les tendances), ils nous ont montré à incorporer les tissus, en utilisant nos étoffes traditionnelles car moi je les utilise. Donc, maintenant, je vais arriver à concevoir des vêtements exportables, en utilisant nos tissus ».

Pour sa part, RodrigTchatcho, un styliste camerounais a précisé que « C'est très intéressant de rencontrer d'autres créateurs africains, partager les mêmes expériences, programmes et les mêmes difficultés, afin de réfléchir sur l'amélioration de nos performances pour étendre notre marque et de devenir célèbre ». Ce rendez-vous culturel a attiré de nombreux participants et visiteurs venus d'Afrique ainsi que des Etats-Unis, y compris des célébrités hollywoodiennes telles que le comédien et animateur de talk-show, Steve Harvey, et les musiciens Estelle et Kelly Price.

CA (Stagiaire)

Lecture

Le GAAT fait don d'une bibliothèque à la brigade des mineurs

Le Global Alumni Association of Togo (GAAT), une association d'anciens boursiers des différents programmes de stages ou d'études aux Etats-Unis, a fait don d'une bibliothèque à la brigade des mineurs de Djidjilé.

La remise de cette infrastructure à la brigade des mineurs de Djidjilé a été effectuée au cours d'une cérémonie qui a eu lieu ce mardi. C'était en présence du Directeur de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, Idrissou Akibou, et de Mike Pryor, Directeur des Affaires publiques de l'Ambassade des Etats-Unis au Togo.

La bibliothèque construite a une valeur estimée à 590000 FCFA. Elle a été construite par le Global Alumni Association of Togo (GAAT) et l'Ambassade des Etats-Unis au Togo. La bibliothèque permettra aux mineurs d'avoir à leur disposition des livres qui leur permettront de s'instruire dans plusieurs disciplines. Pour cela, le GAAT compte après l'ouverture de la bibliothèque acheminer un lot de livres.

Selon le président du GAAT, il a été constaté que « les enfants n'ont pour leur loisir que la télé et les jeux et sont coupés des connaissances livresques ». « Nous avons donc remarqué qu'il y a un vrai besoin de bibliothèque. Nous avons mobilisé nos fonds propres. L'ambassade aussi a trouvé l'initiative louable et l'a appuyée », a déclaré Sylvio Combey Combetey.

De son côté, le Directeur des Affaires publiques de l'Ambassade des Etats-Unis au Togo a estimé qu'il fallait nécessairement offrir ce cadeau aux mineurs en vue de leur permettre de se cultiver. « Je suis profondément touché et je voudrais dire que les Etats-Unis sont un pays où nous croyons à une seconde chance et à une opportunité pour tous », a déclaré Mike Pryor.

Pour sa part, le Directeur de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion a remercié les donateurs. Idrissou Akibou a ensuite invité les mineurs détenus à bien exploiter la bibliothèque offerte afin de démontrer « qu'on peut compter sur eux ». Message bien reçu par le représentant du personnel de la brigade qui a rassuré que la bibliothèque ne servira pas à « orner les lieux mais permettra aux enfants de se former ».

Le GAAT a mis à la disposition de la brigade des mineurs cette bibliothèque pour marquer une semaine d'activités qu'elle vient de lancer. Cette semaine sera meublée par des rencontres de formation sur l'entrepreneuriat, les TIC. Le GAAT prévoit aussi faire découvrir aux participants des opportunités de bourse que leur offre les Etats-Unis. Ce sera durant la première édition du Youth Tech Camp qu'organise l'association ce 18 novembre à l'Agora Senghor. Les formations permettront aux deux cents participants attendus « de mener des actions communautaires et surtout de sortir gagnants à la fin ».

Lire

« ... Tout cet interrogatoire pour l'autoriser à aller faire trempette dans sa piscine! Cela va de l'identité détaillée aux maladies de jeunesse, aux handicaps ou causes de mort des ascendants, jusqu'aux récurrences morbides au sein de la famille... »

-Y a-t-il des cancers, des troubles cardio-vasculaires autour de vous ?

Soudain, elle en a assez :

-Oui, il ya eu quelque chose dans ma famille, un cas de vache folle!

-Pardon, lâche le praticien dont l'œil s'est soudain arrondi et le stylo-bille immobilisé au-dessus de la page qu'il était en train de remplir.

Elle est arrivée à le déstabiliser, le beau médecin !

C'est vrai qu'il n'est pas mal : la quarantaine soignée, tous ces cheveux ou presque, à peine blanchis aux tempes. Tiens, elle aimerait bien le cuisiner à son tour sur son âge, son poids, il s'il se sent mieux par temps de pluie, de soleil ou de grand vent. Au cas où il se sent mal, où se réfugie-t-il alors ? Au pieu ? avec qui ? de quel sexe ?

Il lui a d'ailleurs parlé sexualité :

- Ça va, de ce côté-la ? vous arrive-t-il de vous sentir en manque?

- Oui, a-telle répondu sans réfléchir.

En manque d'amour, en fait ; mais ça, les médecins, même diététiciens, n'en tiennent pas compte. Ils ne sont pas psy, qu'on se le dise, et ils méfient : c'est si vite attrapé un transfert...

Elle précise sa réponse :

-Elle avait sans doute mangé trop d'herbe et avait des crises de delirium tremens, ou plutôt de violence...

- C'était qui, cette « vache folle », par rapport à vous ?

Il a recouvert son sang froid et même une pointe d'humour non déplaisant.

-Ma sœur !

Vache et folle, Marie-Claude l'est à plein, elle n'a qu'à peine menti. Juste omis la conjonction de coordination entre les deux épithètes.

-En fait, elle me détestait. Quand dit manger de l'herbe, c'était plutôt en fumer. Voilà : ma sœur se droguait et me détestait.

-Elle est morte ?

-Non, pourquoi ?

-Vous parlez d'elle au passé.

-C'est qu'on ne se voit plus, ces temps-ci. On fait pâturage à part, toutes les deux.

-Et vous ?

-Moi, quoi ?

-Vous fumez ?

Elle secoue négativement la tête : ni l'herbe, ni tabac.

-Je fume de colère, parfois...

Il se lève.

-déshabilitez-vous.

« Je viens faire une petite cure d'eau de mer et déjà un homme me demande de me mettre nue... »

Extrait de *Meurtre en thalasso* de MADELEINE CHAPSAL. Pp 17 à 19



Togo/CAN 2013

A quand les comptes ?

L'association togolaise des consommateurs (ATC) a relancé l'affaire des comptes sur les fonds mobilisés pour la participation du Togo à la CAN 2013. L'association a adressé un courrier au chef de l'Etat et l'a notifié dans un communiqué qu'il a publié le 12 novembre dernier.



L'ex P.M. Séléagodji Ahumey-Zunu

La population togolaise se rappelle encore, lorsque les cimenteries du pays ont augmenté le prix du ciment, les opérateurs de téléphonie mobile ont fait payer les utilisateurs à travers la surfacturation, la brasserie a vendu plus chère la bière, ... tous ceci sur la tête exclusive du consommateur car cette dernière est sensée faire une quête volontaire pour une meilleure prestation de l'équipe nationale. « A l'époque diverses actions de marketing avaient demandé aux Togolais de contribuer à la mobilisation des fonds afin de doter l'équipe nationale de moyens suffisants pour sa participation à la CAN 2013 », écrit l'ATC dans le communiqué.

Trois comités avaient été mis sur pied dont celui de la supervision présidé par l'ex Premier ministre d'alors, Arthème Awoumey-Zunu, qui avait promis que les comptes seront faits et que personne ne gardera un centime de ces fonds. Malgré les

multiples interpellations rien n'est fait. L'ATC prend donc l'initiative de solliciter l'intervention du Chef de l'Etat pour éclairer les contribuables sur la gestion de ces fonds.

A quelques semaines d'une probable nouvelle quête, puisque les éperviers sont en lice pour la CAN 2017, « Nous insistons que ces comptes soient faits avant que les Eperviers aillent à la CAN du Gabon. On ne peut pas accepter qu'on appelle les Togolais à contribuer alors que les premiers comptes ne sont pas faits », avertit le Secrétaire Général de l'ATC, AgoutaAlladjou.

En promettant des actions au-delà d'un simple communiqué, l'association de défense des droits des consommateurs « reste convaincue que les autorités feront diligence par respect et considération pour le peuple togolais » afin de rendre à celui-ci son droit à l'information.

TM

Basketball

Lomé abrite le tournoi 3X3 le 03 décembre prochain

Lomé accueille pour la première fois le tournoi de basket-ball 3x3 (hommes et dames), prévu pour se tenir sur le 03 décembre prochain. L'information a été donnée le lundi dernier au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue à Lomé.



Une partie de jeux de basket-ball

Cette compétition est une initiative de Megaptera en collaboration avec la ligue Lomé-golfe de basket-ball et la FIBA. Ce tournoi vise à décrocher les talents de la balle orange. Selon D'Brown Deola promoteur du tournoi, « Le 3x3 va permettre de découvrir les héros du basket-ball ... qui n'ont pas la chance d'évoluer dans une équipe de basket classique. Le joueur inscrit sur le site de la FIBA va évoluer selon sa performance dans le classement. ». Le 3x3 est une discipline qui se déroule sur la moitié du parquet du basket normal. Le promoteur a expliqué que le 3x3 possède également un aspect lucratif en dehors du classement FIBA « Les meilleurs du rendez-vous de Lomé repartiront avec une enveloppe financière évaluée à 100.000f. Ensuite, ils vont rivaliser avec les autres de la sous-région lors de la finale qui a lieu toujours dans

la capitale togolaise courant février-avril 2017 ». Les vainqueurs de la compétition du 03 décembre 2016 rencontreront ceux d'autres pays de la sous-région. Les gagnants de la phase finale obtiendront le feu vert pour participer au mondial de la discipline qui se déroulera au Qatar en 2017.

Cette compétition donnera l'opportunité aux jeunes togolais de se tailler une place dans le Basketball et de gagner de l'argent « Nous espérons que ce projet va grandir et fait profiter à la jeunesse et à tout le monde », a estimé Fafadji Johnson, instructeur de FIBA lors du lancement de la compétition.

Le tournoi 3X3 est ouvert à tous les jeunes de 18 ans et plus, amateurs ou professionnel du basket dans les catégories hommes et dames.

Elom H.

Cyclisme / Tour du Rwanda 2016

Deuxième victoire de l'Américain Timothy Rugg

L'Américain Timothy Rugga remporté hier mercredi la 3^e étape du Tour du Rwanda 2016, longue de 115,9km.

C'est la seconde victoire de l'Américain à cette compétition cycliste après avoir enlevé le prologue le week-end dernière. Valens Ndayisenga, de son côté, reste avec le maillot jaune.

115, 9 km. C'est la distance parcourue entre Karongi et Rusizi. Rugg a donc terminé premier avec un chrono de 3h 18 min 16 sec, devant Joseph Areruya vainqueur de la 1^{ère} étape lundi. L'Erythréen MetkelEyob

complète le podium de l'étape.

Au classement général, Ndayisenga, arrivé 7^e de l'étape du jour, garde le maillot jaune. Il creuse l'écart et compte désormais 1 min 16 d'avance

sur son compatriote Areruya et l'Erythréen TesfomOkubamariam. Aujourd'hui jeudi, le peloton va de Rusizi à Huye long de 140 km.

TM & africatosport

Match Togo-Maroc

Hervé Renard satisfait, Claude Le Roy confiant

Le Maroc a battu le Togo 2-1, lors du match amical qui a opposé les deux équipes le 15 novembre dernier à Marrakech. Après cette victoire, l'entraîneur de l'équipe du Maroc, Hervé Renard a exprimé sa satisfaction. Pour le sélectionneur des Eperviers, le Togo pourrait créer des surprises en Janvier.



Hervé Renard et Claude Le Roy

Ménés depuis la 8^e minute suite à un but de Floyd Ayité, les Lions de l'Atlas ont égalisé puis reprendre l'avantage grâce au doublé de Boutaib. Un succès qui contente le sélectionneur du Maroc, Hervé Renard. « On est satisfait du résultat. Félicitations aux joueurs, puisque le 11 de départ était totalement différent que celui qui a joué contre la Cote d'Ivoire. C'était pour moi une dernière revue d'effectif avant de faire une liste pour la Coupe d'Afrique », a laissé entendre le technicien français au micro d'Arryadia. « Il y avait de la déception les deux jours qui ont

suivi le match contre la Cote d'Ivoire, parce qu'on voulait vraiment gagner ce match. Maintenant on continue notre petit chemin, je pense qu'on est sur la bonne voie », avait-il ajouté avant de conclure : « On commencera les préparations le 28 décembre aux Emirats. On fera une préparation et on reviendra le 12 sur le Gabon pour préparer notre match du 16 janvier contre la RD Congo ».

Dans le camp des Eperviers, des réactions ont été également enregistrées. « Nous allons rentrer chez nous, nous allons essayer de corriger nos lacunes » a laissé entendre

Adébayor à l'issue du match. Le sélectionneur des Eperviers Claude Le Roy, quand à lui soutient qu'il pourrait y avoir des surprises au mois de janvier, avant d'inviter les joueurs à se remettre en question.

E.H.

Erratum

Dans notre parution n°137 du 14 novembre 2016, nous avons attribué la source de l'interview du capitaine des Eperviers Emmanuel Adébayor à la radio Pyramide fm, sur la page 10 Sports. L'entretien avec Adébayor s'est plutôt passé sur Taxi fm. Nous présentons nos excuses pour cette erreur.

Fonction publique Vulgarisation du nouveau statut

Un atelier de vulgarisation du nouveau statut général de la fonction publique togolaise et son décret d'application a eu lieu du 14 au 16 novembre 2016 à Lomé.

Plusieurs innovations sont apportées à ce statut de l'Administration publique tels que : la révision de l'âge limite d'accès à la fonction publique qui passe de 35 à 40 ans, la révision de la grille indiciaire, la création d'une catégorie A3 pour la prise en compte du diplôme de Brevet de technicien supérieur (BTS), l'instauration d'un nouveau système d'évaluation des agents basés sur le mérite de l'excellence.

La rencontre a permis aux participants de s'approprier le contenu du statut. Pour Assih Atissim, le Secrétaire général du ministère en charge de la fonction publique pour que l'application du nouveau statut soit suivie d'effet « il faudrait que son contenu soit connu et maîtrisé par les acteurs et les usagers du service publique ». Atissim a profité de l'occasion pour indiquer que cette nouvelle



Remise du document contenant le nouveau statut

disposition vise « la meilleure gestion du personnel de l'Etat et la maîtrise de l'effectif et de la masse salariale ».

Ce nouveau cadre juridique dont dispose l'administration ne met pas fin aux multiples problèmes que celle-ci connaît. A cet effet, Assih Atissim a précisé que « ce nouveau dispositif n'est pas une panacée de tous les problèmes que connaît notre administration, mais constitue un pas vers son amélioration ». Selon le Secrétaire général du ministère de la fonction publique toutes ces mesures prises visent la promotion du mérite, le travail bien fait afin de passer vers une administration plus performante.

Au cours des trois jours de l'atelier, il a été question d'informer, de partager et d'échanger sur le contenu de ces innovations. La vulgarisation s'étendra dans les autres régions du Togo du 21 au 30 novembre 2016 et sera aussi une occasion de sensibiliser des agents de la fonction publique « sur les règles d'éthique, de la déontologie et les sanctions disciplinaires à son manquement » a indiqué Kossi Kasségnin Donko, le directeur du cabinet de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative.

Elom H.

Réconciliation nationale Du matériel informatique pour le HCRRUN

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Togo a remis un important lot de matériels informatiques au Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN). C'était le mardi 15 novembre à Lomé.



Mme Khardiata Lo N'diaye remettant symboliquement un ordinateur à Mme Awa Nana

Estimé à 21 millions FCFA, ce don du PNUD est composé d'ordinateurs portables, d'imprimantes Laser, de copieurs, d'un vidéo projecteur, d'un écran de projection et d'onduleurs. Les responsables du HCRRUN ont reçu ce don, des mains de la représentante du système des Nations Unies au Togo, Madame Khardiata Lo N'diaye.

« Ce don se situe dans le cadre de la coopération entre le PNUD et le HCRRUN. Depuis la mise en place de cette institution, nous avons très vite trouvé les voies et moyens d'accompagner le HCRRUN dans sa mission ». « C'est une mission lourde et noble qui demande beaucoup de ressources de tous ordres notamment ressources humaines, financières, logistiques pour mener une mission dont tout le monde au Togo comprend l'importance et la

complexité... Aujourd'hui, c'est du matériel informatique mais au-delà de ces moyens matériels, nous sommes en situation d'accompagner effectivement le HCRRUN dans sa mission de mise en œuvre des recommandations de la CVJR mais en même temps dans son travail fondamental de consolidation de réformes et de paix», a déclaré Khardiata Lo N'diaye.

La présidente du HCRRUN a remercié le PNUD pour ses dons et a rassuré que son institution en fera une bonne utilisation.

Créé en mars 2015, le Haut-Commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale a pour mission d'œuvrer à la mise en œuvre des recommandations de la commission vérité, justice et réconciliation (CVJR).

Rachid

Construction d'unités de secours Dons du MERF aux sapeurs-pompiers

Le corps des sapeurs-pompiers du Togo et le Centre Opérationnel du Système d'Alerte Précoce ont reçu un don d'une valeur de près de 32 millions de F Cfa le 10 novembre 2016 à Lomé de la part du Ministère de l'Environnement et des ressources forestières (MERF).

Le don provient du Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT) et est composé des bureaux, des fauteuils, des chaises, des tables, des lits métalliques et des matelas de type militaire et va contribuer à renforcer la prévention et

la gestion des catastrophes au Togo.

Le matériel offert servira à équiper les quatre unités de secours en construction par le PGICT sur toute l'étendue du territoire national mais aussi rapprocher les interventions

Jeux « Tous à la BOA » 6 numéros de comptes tirés au sort

La Bank Of Africa (BOA) a procédé au 1er tirage au sort des numéros de comptes éligibles dans le cadre des jeux « Tous à la BOA » qui couvre la période du 1er septembre au 31 décembre. C'était le 15 novembre dernier à l'agence centrale de Lomé.

La chance a été portée sur six (6) numéros de comptes dont cinq (5) bénéficieront chacun d'un téléphone portable et le dernier d'un télévision écran plat.

Ces heureux gagnants sont : 1007160041, 1802810024, 1811250000, 1812630041, 1215930021 et en enfin 1200800099. Les cadeaux seront remis le vendredi 18 novembre à 16 heures à l'agence centrale de Lomé.

Le jeu « Tous à la BOA » réunit tous

ce niveau à la fin de la campagne jusqu'au tirage au sort.

Le directeur réseau de la BOA, Marcel Banbara a précisé que « le tirage au sort ne concerne uniquement que les personnes physiques dont les conditions au jeu ont été éligibles et a remercié tous les clients pour leurs fidélité. » la cérémonie a eu lieu sous la supervision de Me Atayi Agbobli, huissier de justice et le représentant de la loterie nationale.

Notons qu'une moto, des télévisions,



les anciens ou nouveaux clients détenteurs d'un compte chèque et/ou un compte épargne qu'ils feront accroître avec un solde de trois millions (3.000.000) de francs CFA. Ces participants doivent maintenir

des téléphones portables, des stylos, des t-shirts, des casquettes et autres lots sont prévus pour les prochains chanceux au second tirage.

Christelle Agnindom (stagiaire)



Yark Damehame recevant le don de André Johnson

d'urgence des populations et assurer une réactivité rapide des secours. Le don reçu sera d'un atout pour les unités de secours sises à Lomé, Atakpamé, Sokodé et Dapaong.

Le Centre Opérationnel du Système d'Alerte Précoce est une unité de centralisation, d'analyse et d'interprétation des données qui vont guider les décisions du gouvernement en toutes situations.

Le PGICT a déjà mis à la disposition des quatre unités de secours précitées et de garnison principale de Lomé cinq (5) véhicules médicalisés et ne compte pas s'arrêter en si bon chemin.

Freda Sefiamor



AG Partners 
agence conseil en communication

Publicis Africa Group

Stratégie de communication
Organisation d'événements
Conception de spots

Achat d'espace **Edition**
Conception et création
Relations presse et RP

AG Partners Togo BP.30117 Lomé - TOGO Tél. +228 22 20 49 15 Fax. +228 22 20 49 16
lome@ag-partners.com - 254, Rue Amoussimé Tokoin Casablanca - RC 2006B0555 - NIF 521174 Q